



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Aurillac, le 21/06/2022 à 09h30

COMMUNIQUE DE PRESSE

Vigilance ORANGE ORAGES

Le département du Cantal est placé en vigilance météorologique, ce jour, mardi 21 juin 2022, de niveau orange pour risque d'orages à partir de 16h, avec une fin de phénomène prévue à 3h le 22 juin. Des orages moins importants pourraient éclater à partir de 14h.

Tout le département est concerné. Les orages les plus violents sont attendus entre 16h et 20h, avec un risque de grêle et de fortes rafales de vent jusqu'à 90 km/h localement.

Les maires du département ont été alertés sur cette vigilance, en demandant une attention particulière aux manifestations en extérieur. En fonction des prévisions météorologiques à mi-journée, la question du maintien des rassemblements en extérieur se posera notamment dans le cadre de la fête de la musique.

Conséquences possibles

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

Conseils de comportement

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques

Soyez prudents dans vos déplacements et tenez-vous informés de l'évolution des conditions météorologique.

**Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle**

Tél. : 04 71 46 23 14 / 04 71 46 23 72

Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr

2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC

